

Communiqué de presse

Cotonou le 22 février 2018

Lancement du premier Appel à Propositions de Projets de la Facilité d'Énergie Propre Hors Réseau

Le Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II) est une personne morale de droit béninois, mise en place par le gouvernement béninois et qui est chargée d'administrer l'accord de don MCC. A ce titre, MCA-Bénin II a recruté un cabinet d'experts (Niras) pour gérer la « Facilité Énergie Propre Hors-Réseaux », en anglais, Off-grid Clean Energy Facility (OCEF). L'OCEF a pour ambition d'accroître l'accès à l'électricité pour la majorité de la population actuellement non desservie dans les zones rurales et périurbaines en réduisant les coûts initiaux de raccordement et les obstacles à l'investissement dans le secteur de l'énergie électrique. L'OCEF servira de levier pour mobiliser les ressources additionnelles à celles de MCC grâce à des partenariats avec des entreprises privées, des ONG, des communautés et autres structures qui proposent des solutions viables hors-réseau et des alternatives énergétiques propres pour le Bénin. Le montant global des subventions disponibles est de **32 millions US Dollars** qui seront engagées sur des projets d'énergie propre hors-réseau répartis dans 4 fenêtres :

- **Fenêtre 1** : Énergie hors-réseau pour les infrastructures publiques ;
- **Fenêtre 2** : Production et distribution décentralisée d'énergie ;
- **Fenêtre 3** : Systèmes énergétiques pour les ménages ;
- **Fenêtre 4** : Mesures d'efficacité énergétique.

Le premier Appel à Projets (AàP) qui est lancé ce **22 février 2018** porte sur un montant de **12 millions US Dollars**, et concerne **les fenêtres 1,3 et 4**. Les potentiels soumissionnaires auront jusqu'au **22 mai 2018**, délais de rigueur pour déposer leur dossier de soumission. L'OCEF souhaiterait que les entreprises et autres structures intéressées se mettent en consortium afin de soumettre des offres pertinentes et de qualité. Pour faciliter cette mise en consortium, une plateforme de partenariat est disponible sur le site web de l'OCEF et permet aux entreprises nationales, aux Organisations de la Société Civile et aux structures étatiques jouissant d'une autonomie financière ainsi que les structures internationales de s'inscrire et de se faire connaître des autres. L'OCEF permet aux potentiels soumissionnaires de poser des **questions** d'éclaircissement et de compréhension à partir du **22 février jusqu'au 23 avril 2018**, considérée comme date butoir pour faire parvenir des questions. La facilité (OCEF) se donne pour obligation de donner des réponses pouvant aider à soumettre de bons projets, au plus tard le **30 avril 2018** afin de permettre aux potentiels soumissionnaires de préparer leurs dossiers.

Des rencontres d'information seront organisées à Porto-Novo, Abomey, Lokossa, Parakou et Natitingou, en vue d'exposer les objectifs de ce fonds, les conditions et modalités de participation à cet appel, les projets éligibles et les critères d'évaluation des projets soumis.

L'ensemble des activités inscrites au processus de sélection aboutiront à la signature du contrat pour les dossiers sélectionnés qui interviendra **le 30 novembre 2018**.

A propos du MCA-Bénin II

Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, à travers le Millennium Challenge Corporation (MCC), et le gouvernement du Bénin ont signé le 9 septembre 2015 un accord de don pour le Défi du Millénaire afin de contribuer à la réduction de la pauvreté au Bénin à travers une croissance économique forte et durable. L'accord relève d'un programme d'aide des Etats-Unis d'Amérique auquel sont éligibles les pays remplissant certains critères portant sur la liberté économique, l'investissement dans le capital humain et la gouvernance. La subvention accordée au Bénin porte sur un montant de 375 000 000 USD, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement béninois d'un montant de 28 000 000 USD. Conformément au principe de l'accord, le gouvernement du Bénin a créé le Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II) pour mettre en œuvre le programme convenu entre les deux parties.

L'objectif final du programme est d'accroître la productivité et la production des entreprises, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité à fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité.

Le programme énergétique du MCA pour le Bénin comprend quatre projets à savoir :

- **Réformes des politiques et renforcement institutionnel ;**
- **Production d'électricité ;**
- **Distribution d'électricité ;**
- **Accès à l'électricité hors réseau.**

Veuillez consulter le site web du MCA-Bénin II www.mcabenin2.bj pour avoir plus d'informations sur la composition du Programme.

Signé

Le Chef de Mission de la Facilité

Fabio GUOLI

Pour Plus d'informations,
veuillez consulter www.ocef.bj
ou contacter info@ocef.bj Tel:+229 21 31 82 40,